

ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DU BOIS ET DES CARBURANTS FORESTIERS PUIS CENTRE D'APPRENTISSAGE DES MÉTIERS DU BOIS

Bourgogne-Franche-Comté, Haute-Saône
Port-sur-Saône
7 rue Jean Bogé

Dossier IA70000901 réalisé en 2017
Auteur(s) : Guillaume Gézolme, Charlotte
Leblanc



Historique

Afin de revitaliser la filière du bois en France, André Liautey (sous-secrétaire d'État à l'Agriculture et maire de Port-sur-Saône) décide la création le 27 novembre 1937 d'une école départementale à Port-sur-Saône, l'École des bois et des carburants forestiers, ayant pour but d'encourager le développement des moteurs à gazogène en France, des appareils permettant de produire un gaz combustible par pyrolyse de matières solides et combustibles : bois (gaz de bois), charbon de bois, coke, anthracite, etc.). L'école forme des chauffeurs et des mécaniciens aptes à conduire des moteurs à gazogènes, ainsi que des spécialistes pour la fabrication du charbon de bois et pour les divers métiers de la forêt (bûcherons, scieurs-de-long, affûteurs, fendeurs, etc.). Les élèves conducteurs de moteurs à gazogène sont recrutés parmi les chômeurs et rémunérés sur les crédits des grands travaux d'utilité publique mis en place par le Front populaire.

Dès novembre 1936, on choisit d'installer cette école derrière la mairie de Port-sur-Saône entre la rue de la barque, actuelle rue Jean Bogé, et le quai du canal³⁵. En mars 1938, la commune cède au ministère de l'Agriculture, via l'administration des Eaux et Forêts, les immeubles Beclair et Maître récemment acquis par la commune et correspondant aux n°3 bis et 5, rue de la barque³⁶. Ils sont loués au département de la Haute-Saône pour les besoins de l'école. On joint à ces deux bâtiments existants une construction neuve en bois au n°7 ainsi que des garages pour les engins à gazogène.

L'École est inaugurée le 25 septembre 1938. Son existence est de courte durée puisqu'on projette déjà de la supprimer en janvier 1940. Elle est finalement transformée en 1945 en Centre d'apprentissage des métiers du bois. L'édifice en bois est alors affecté au ministère de l'Éducation nationale pour la Direction de l'Enseignement technique). Le centre d'apprentissage comprend des sections de menuiserie, d'ébénisterie et de restauration, installées dans les locaux de l'auberge de la jeunesse qui sert alors d'internat et de salle de classe. Le bâtiment de bois de la rue Jean Bogé accueille les ateliers et bureaux administratifs de l'école. L'école déménage en 1958 à Luxeuil. L'édifice a fait l'objet d'importants travaux. En 2016, il a reçu une toiture neuve. Propriété communale et désormais baptisé salle Jobelot, il accueille désormais des répétitions musicales et des événements culturels.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1938 (daté par travaux historiques)

Description

Le bâtiment actuel s'articule sur trois niveaux : un rez-de-chaussée, un étage carré et un étage de comble. L'entrée principale se situe rue Jean Bogé. Les nombreux remaniements et rénovation effectués depuis sa construction rendent l'analyse architecturale du site difficile.

Éléments descriptifs

Murs : bois

Toit : tuile

Étages : rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble

Escaliers : escalier intérieur

Sources documentaires

Documents d'archives

- **131 J . crédits engagés sur les Grands Travaux de la Haute-Saône, 1936**
131 J (fonds Liautey), crédits engagés sur les Grands Travaux de la Haute-Saône, 18/08/1936
Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 131 J
- **45W56. Programme de la journée de la forêt française, 1938**
45W56, Programme de la journée de la forêt française, 25/09/1938
Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 45W56
- **131 J, lettre d'André Liautey**
131 J (fonds Liautey), lettre d'André Liautey, maire de Port-sur-Saône.
Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 131 J
- **131 J. lettre du secrétaire d'État à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports, au ministre de l'Agriculture, 1949**
131 J (fonds Liautey), lettre du secrétaire d'État à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports, au ministre de l'Agriculture, 26/01/1949
Lieu de conservation : Archives départementales de la Haute-Saône, Vesoul- Cote du document : 131 J

Documents figurés

- **Port-sur-Saône, le centre d'apprentissage.**
Port-sur-Saône, le centre d'apprentissage. Carte postale, sd.
Lieu de conservation : Collection particulière, Claude Colombier, Port-sur-Saône
- **3080. Port-sur-Saône - l'école des gazogènes - Garage de la Régie départementale.**
3080. Port-sur-Saône - l'école des gazogènes - Garage de la Régie départementale. Carte postale éditée par Halley, 20e siècle.
Lieu de conservation : Collection particulière, Claude Colombier, Port-sur-Saône

Informations complémentaires

Thématiques : val de Saône

Aire d'étude et canton : Val de Saône

Dénomination : école, centre de formation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



L'école des gazogènes, carte postale.

70, Port-sur-Saône, 7 rue Jean Bogé

Source :

3080. Port-sur-Saône - l'école des gazogènes - Garage de la Régie départementale. Carte postale éditée par Halley, 20e siècle.

Lieu de conservation : Collection particulière, Claude Colombier, Port-sur-Saône

N° de l'illustration : 20177000905NUC1A

Date : 2017

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Le centre d'apprentissage, carte postale.

70, Port-sur-Saône

Source :

Port-sur-Saône, le centre d'apprentissage. Carte postale, sd.

Lieu de conservation : Collection particulière, Claude Colombier, Port-sur-Saône

N° de l'illustration : 20177000960NUC1A

Date : 2017

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Collection particulière



Façade actuelle depuis la dérivation de la Saône.

70, Port-sur-Saône, 7 rue Jean Bogé

N° de l'illustration : 20177000511NUC4A

Date : 2017

Auteur : Jérôme Mongreville

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine